



PRÉ RÉGIONALE FÉMININE PRF	Rencontre N° 40	Date 26/11/22	Heure 19:00	Lieu PONTAULT-COMBAULT		
	Poule A	1 ^{er} arbitre ALBERT C.	2 ^e arbitre MULUMBA J.	3 ^e arbitre		

Équipe A UMS PONTAULT COMBAULT
N° informatique **I D F 0 0 7 7 0 3 7** Couleur : JAUNE

Temps morts Fautes d'équipes
 QT1 QT2 QT3 QT4

type	LICENCES surclassements numéro	Noms des joueurs NOM en majuscules, Prénom	N°	en jeu	Fautes					
					1	2	3	4	5	
	VT900542	DUREISSEIX M.	4	X	P					
	VT010579	TREBLA A.	5	X	P					
	JH937306	BADAOU I.	6	X	P ₁					
	VT954919	QUEANT A.	7	X	P ₂	P ₂				
	VT832258	MUSQUET G. (CAP)	8	X	P	P	P			
	VT987856	COULIBALY H.	9	X	P ₂	P	P ₂	P ₂		
	JH007304	FARGES A.	10	X						
	JH984029	DIALLO A.	12	X	P ₂	P				
2C	VT944786	YATERA O.	14	X	P ₂	P ₂				
	VT904678	CHARLES M.	15	X	P ₂					
	VT580223	Entraîneur Principal: CHAIGNEAU P.								
		1 ^{er} Entraîneur adjoint:								

MARQUE COURANTE

A		B		A		B		A		B	
	1	1		41	41			81	81		
	2	2	4	9	42	42	10	82	82		
(9)	3	3		43	●	11		83	83		
	4	4	11	14	(44)	44		84	84		
7	5	●	4	45	(45)	5		85	85		
	6	6		46	●	11		86	86		
	7	7	13	47	47			87	87		
(7)	8	8		48	48	4		88	88		
	9	9	6	49	49			89	89		
9	(10)	10		50	50	5		90	90		
	11	11	7	51	51			91	91		
	12	12		52	52	4		92	92		
(7)	13	13	13	53	53			93	93		
	14	14		54	54	7		94	94		
5	15	15	4	55	55			95	95		
	16	●	7	56	56	6		96	96		
9	17	●	11	57	57			97	97		
12	●	18		58	58			98	98		
9	●	19	7	59	59	(6)		99	99		
5	●	20		60	60			100	100		
5	(●)	21	13	61	(61)	8		101	101		
	22	22		62	●	9		102	102		
12	23	23	4	63	63			103	103		
	24	24		64	64			104	104		
8	25	25	7	65	65	(8)		105	105		
	26	26		66	●	13		106	106		
14	27	(27)	9	67	67			107	107		
	28	28		68	68	13		108	108		
12	29	29	4	69	●	9		109	109		
	30	30		70	(●)	9		110	110		
14	31	31		71	71			111	111		
9	●	32	(12)	72	72			112	112		
12	●	33		73	73			113	113		
	34	34	5	74	74			114	114		
	35	35		75	75			115	115		
(8)	36	36	7	76	76			116	116		
	37	37		77	77			117	117		
8	38	38	12	78	78			118	118		
	39	39		79	79			119	119		
8	40	40	9	80	80			120	120		

Équipe B CS MEAUX - 2
N° informatique **I D F 0 0 7 7 0 2 3** Couleur : BLEU

Temps morts Fautes d'équipes
 QT1 QT2 QT3 QT4

type	LICENCES surclassements numéro	Noms des joueurs NOM en majuscules, Prénom	N°	en jeu	Fautes					
					1	2	3	4	5	
	VT006584	BAFUANIKISA BUTUKA... M.	4	X	P ₁	P ₂				
	VT862218	PREMONTET S.	5	X	P	P	P			
2C	VT957312	MEFTAH S.	6	X	P	P ₃	P ₂	P ₂		
	VT010663	HADDOUCHE C. (CAP)	7	X	P ₂					
2C	VT958019	BOUKIR S.	8	X						
	VT881613	MAIGNAN F.	9	X	P ₂	P	P			
	VT020112	VIGNON E.	10	X	P ₂	P ₂				
	VT019511	DIAKITE S.	11	X	P ₂					
N	BC057408	DOUCOURE A.	12	X	P ₂					
	VT043221	MOCO C.	13	X	P ₂	P ₂	P ₂	P ₂		
	VT762003	Entraîneur Principal: BIROT-SAINT-YVES M.								
		1 ^{er} Entraîneur adjoint:								

RÉSULTATS :

QT1 A **10** B **27** QT2 A **11** B **18**
 QT3 A **11** B **16** QT4 A **12** B **9**
 Prolongations A _____ B _____

RÉSULTAT FINAL :

Équipe A **44** Équipe B **70**
 Équipe gagnante **CS MEAUX - 2**
 Fin de rencontre: **21:00**

Signature du marqueur	Signature de l'aide marqueur	Signature du chronométrateur	Signature du chronométrateur des tirs	Signature du 3 ^e arbitre	Signature du 2 ^e arbitre	Signature du 1 ^{er} arbitre	Signature du capitaine ou de l'entraîneur (en cas de réclamation)
					CLÉ OK	CLÉ OK	



FFBB
FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

COMMISSION FÉDÉRALE DE DISCIPLINE

INCIDENT(S) DISCIPLINAIRE(S)

RAPPORT

Nom de l'auteur du rapport : BIROT-SAINT-YVES
 Fonction : MARIE-ALINE

1° Arbitre 2° Arbitre 3° Arbitre
 Marqueur Chronométrateur Chronométrateur des tirs
 Aide-marqueur Responsable de l'organisation
 Délégué Fédéral Commissaire Observateur
 Capitaine A Capitaine B
 Entraîneur A Entraîneur B

RENCONTRE

BETCLIC ELITE PROB ESPOIRS ELITE ESPOIRS PROB
 NM1 NM2 NM3 Coupes et Trophées
 LFB LF2 NF1 NF2 NF3
 Autre compétition (préciser) : PRF

Date : 26/11/2022 Lieu : Pontault-Combault (77340)
 N° rencontre : 40
 Equipe A : VMS Pontault-Combault Equipe B : CS Meaux Basket
 Quart-temps : avant match Temps de jeu : avant match

MOMENT DE L'INCIDENT

- L'incident a eu lieu :
 Avant la rencontre Pendant la rencontre Après la fin de temps de jeu

Décrire succinctement l'(les) incident(s). La description précise et détaillée des faits doit figurer au verso de cet imprimé :

J'ai été l'entraîneur de l'équipe A, ainsi que les arbitres qui couvrent la rencontre, que la joueuse n° 9 de l'équipe A ne peut prendre part au match avec son hijab, même sportif, ce ci avant le début du match.

LA FEUILLE DE MARQUE

- La feuille de marque a été renseignée par l'arbitre au verso au paragraphe incident : Oui Non
 Si non, pourquoi ?

- Est-ce, AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ? Avant Après

- L'aide arbitre, les officiels de table de marque, le responsable de l'organisation, ont remis leurs rapports à l'arbitre : Oui Non
 Si non, pourquoi ? Pas invité à le faire, mais je sais pas si fait après

- Les capitaines et entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné la feuille de marque et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures : Oui Non
 Si non, pourquoi ? Pas invité à le faire, mais je sais pas si fait après

Fait à : Meaux

Le : 27/11/2022

Signature :

Rapport à remettre à l'arbitre qui l'adressera au plus tard 72 heures après la rencontre par tout moyen :

Championnats de France, Trophées et Coupe de France, Championnats Inter-Ligues :

FFBB - Commission Fédérale de Discipline (discipline@ffbb.com)

117, rue du Château des Rentiers - BP 403 - 75013 PARIS - Tel : 01.53.94.25.40

Championnats et Compétitions LNB :

LNB - Commission Juridique et Discipline (discipline@lnb.fr et hno@ffbb.com)

46/52 rue Albert 75640 Paris Cedex 13 - Tel : 01.84.79.67.70

Championnats de Ligue et Coupes : à la Ligue concernée

Championnats Départementaux et Coupes : à la Ligue concernée [article 2.3.1 c) du règlement disciplinaire général]

COMMISSION FÉDÉRALE DE DISCIPLINE

INCIDENT(S) DISCIPLINAIRE(S)

Décrire **précisément** l'ensemble des attitudes, des paroles et des actes concernés par le ou les incidents.

Alors que je saisi mes joueuses dans la e-maque pour la rencontre, je constate que la joueuse numéro 9 porte un hijab sportif. J'ai alerté donc l'entraîneur de l'équipe B, les arbitres qui couvrent la rencontre et les OTM, que le hijab est interdit en compétition, même si celui-ci est dit sportif. L'entraîneur de l'équipe B m'indique connaître quelqu'un de la FFBB et qu'on lui a dit que c'était autorisé, les arbitres n'avaient pas connaissance non plus d'une interdiction sur ce sujet. Je leur explique qu'on a eu le cas sur d'autres rencontres et que d'une des joueuses de Meaux portant un hijab sportif c'est vu refuser l'accès au terrain, si elle gardait son hijab et que de ce fait, elle n'a pas pris part à la compétition. Malgré ma contestation, la joueuse numéro 9 allait prendre part au match, j'ai donc demandé aux arbitres et aux OTM présents de noter un incident avant match sur la feuille de match. J'ai également signalé au coach mon intention. Le match a donc débuté avec la présence de la joueuse numéro 9 portant son hijab. Je n'ai pas été invité à vous transmettre ce rapport par les arbitres, mais je le fais de ma propre initiative.